



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 09 MARS 2023

Date de convocation :
02/03/2023

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 26

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Clara ROSE, Yasmine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Thierry COMES (pouvoir à Evelyne FUENTES), Armande IGLESIAS (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Danielle POUDADE (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Nicole HERISSON, Daniel RENOULLEAU, Denis OLIVE.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/01 : INSTALLATION DE M. FREDERIC CRAVO ET DE MME MARIELLE ALONSO DANS LEURS FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL.

Le Maire expose que suite à la démission en date du 23 décembre 2022 de M. Denis OLIVE de son mandat de conseiller municipal, ainsi que de celle de M. Daniel RENOULLEAU le 15 décembre 2022, les postes ainsi devenus vacants doivent être pourvus par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de chaque liste conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral.

M. Frédéric CRAVO, suivant de la liste « Ille avec vous » va succéder à M. Denis OLIVE pour siéger au conseil municipal.

Mme Marielle ALONSO suivante de la liste « Pour que vive Ille » va succéder à M. Daniel RENOULLEAU pour siéger au conseil municipal.

Le Maire leur remet la charte de l'élu local et une copie du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux ».

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. Frédéric CRAVO et de Mme Marielle ALONSO dans leurs fonctions de conseiller municipal.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 9 mars 2023

Le Maire

William BURGHOFFER

